# 

* Date : 15-03-2007
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2007762779
* Auteur :

Justice de paix du canton de Malmedy-Spa-Stavelot,;siège de Stavelot
Par ordonnance de M. le juge de paix du canton de Malmedy-Spa-Stavelot, siège de Stavelot, en date du cinq mars deux mille sept, M. Pascal Fokou Tchomtchoua, né à Dschang le 12 mars 1985, domicilié rue Chevaufosse 15, à 4000 Liège, résidant au C.H.S. « l'Accueil », rue du Doyard 15, à 4990 Lierneux, a été déclaré incapable de gérer ses biens et a été pourvu d'un administrateur provisoire en la personne de M. Charles Crespin, rue neuve 113, à 4970 Stavelot.
Pour extrait conforme : le greffier adjoint principal, (signé) Grogna, Christiane.